




POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

**NOUVEAU LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
ET VOIE PROFESSIONNELLE**
**INFORMATION A L'ATTENTION DES PARENTS
D'ÉLÈVES DE 3^{ÈME}**

LES ÉTAPES D'ORIENTATION EN 3^{ÈME}

- 
- **De janvier à février**, les élèves et leurs familles formulent leurs vœux provisoires en ligne sur Educonnect :
 - Seconde générale et technologique ;
 - Seconde professionnelle (sous statut scolaire ou en apprentissage) ;
 - 1^{ère} année de CAP (sous statut scolaire ou en apprentissage).

 - **Au conseil de classe du 2^e trimestre**, un avis provisoire d'orientation est donné ; il est notifié sur EDUCONNECT.

 - **D'avril à mai**, les élèves et leurs familles inscrivent leurs vœux définitifs.

 - **Au conseil de classe du 3^e trimestre**, une proposition d'orientation est faite par l'équipe pédagogique :
 - Elle est validée si elle correspond au vœu de l'élève ;
 - Un entretien est organisé entre la famille et le chef d'établissement si elle diffère du vœu de l'élève.

 - **De juin à début juillet**, les élèves reçoivent leur notification d'affectation et s'inscrivent dans leur futur établissement.

LA SCOLARITÉ AU LYCÉE

Le CAP et le baccalauréat professionnel peuvent être préparés en apprentissage



↔ Des passerelles entre les différentes voies sont possibles.

LA VOIE PROFESSIONNELLE

- La voie professionnelle permet aux élèves de suivre des enseignements concrets pour apprendre un métier rapidement.
- Il est également possible, avec de bons résultats, de poursuivre ses études et de compléter sa formation : brevet professionnel, brevet technique des métiers, mention complémentaire ou BTS.

- Deux diplômes professionnels peuvent être préparés :
 - Le CAP, en 2 ans, pour une insertion immédiate dans l'emploi ou une poursuite d'études,
 - Le baccalauréat professionnel, en 3 ans, pour s'insérer dans l'emploi ou poursuivre des études supérieures.

- La formation peut être suivie :
 - sous statut scolaire dans un lycée, avec des périodes de stage en entreprise chaque année (Périodes de Formation en Milieu Professionnel),
 - en apprentissage dans un lycée ou dans un CFA, avec un contrat de travail auprès d'un employeur. **Seule condition: avoir au moins 16 ans ou avoir terminé la 3ème à 15 ans entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de la même année.**

Le nouveau lycée professionnel

Le lycée professionnel se transforme pour préparer les élèves aux métiers d'avenir et leur transmettre des savoir-faire d'excellence.

De nouvelles manières d'apprendre

- Des enseignements généraux plus concrets en lien avec un contexte et une perspective professionnels : des cours sont menés en commun par un professeur d'enseignement général et un professeur d'enseignement professionnel (co-intervention),
- Un chef-d'œuvre à réaliser et à présenter à l'examen (BAC ou CAP), témoin des compétences acquises par les élèves au cours de leur cursus (journal, un site internet, un film...),

Des parcours plus personnalisés

- Des parcours plus progressifs, grâce à des classes de seconde par familles de métiers : La famille de métiers donne l'opportunité aux élèves d'acquérir dès la seconde des compétences professionnelles utiles, tout en lui permettant de prendre suffisamment connaissance des métiers avant de faire son choix de spécialité. Les élèves choisissent un secteur d'activité en fin de 3^{ème}, puis précisent leur spécialité de baccalauréat à la fin de la 2^{de}, avec une meilleure connaissance des métiers.

Exemple : après la seconde professionnelle « métiers de l'hôtellerie-restauration », les élèves passent en 1re professionnelle dans une des deux spécialités de bac professionnel choisie : commercialisation et services en restauration ou cuisine.

- Plus d'accompagnement : 100 heures par an pour consolider les savoirs fondamentaux et construire son projet d'avenir ; un test de positionnement en français et mathématiques a lieu au début de l'année de seconde pour déterminer les besoins de chacun (AP).
- Des passerelles entre l'apprentissage et le statut scolaire pour construire un cursus au plus près des besoins de l'élève.

Exemple: on peut faire une 1ère année de CAP comme élève et la 2ème en tant qu'apprenti.

GRILLE HORAIRE

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Volume horaire de référence (a) correspondant à une durée de 84 semaines d'enseignement, 22 semaines de PFMP et 2 semaines d'examen

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

	Seconde	Première	Terminale	Total sur 3 ans
Enseignement professionnel	330	266	260	856
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	30	28	13	71
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)	30	14	13	57
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52	108
Prévention-santé-environnement	30	28	26	84
Économie-gestion ou économie-droit (selon la spécialité)	30	28	26	84
TOTAL	450 h	420 h	390 h	1 260 h

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique	105	84	78	267
Mathématiques	45	56	39	140
Langue vivante A	60	56	52	168
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B (selon les spécialités)	45	42	39	126
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26	84
Éducation physique et sportive	75	70	65	210
TOTAL	360 h	336 h	299 h	995 h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90 h	84 h	91 h	265 h
TOTAL DES HEURES	900 h	840 h	780 h	2 520 h

PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

4 à 6 semaines	6 à 8 semaines	8 semaines	18 à 22 semaines
----------------	----------------	------------	------------------

GRILLE HORAIRE

CAP

Volume horaire de référence (a) correspondant à une durée de 55 semaines d'enseignement, 14 semaines de PFMP et 3 semaines d'examen

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

Enseignement professionnel

Enseignements professionnels et français en co-intervention (c)

Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention (c)

Réalisation d'un chef d'œuvre (d)

Prévention-santé-environnement

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Français, histoire-géographie

Enseignement moral et civique

Mathématiques – Physique-Chimie

Langue vivante

Arts appliqués et culture artistique

Éducation physique et sportive

Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement aux choix d'orientation

TOTAL

**PÉRIODE DE FORMATION
EN MILIEU PROFESSIONNEL**

	PREMIÈRE ANNÉE			DEUXIÈME ANNÉE			TOTAL SUR 2 ANS
	Total	Dont en classe entière	Dont effectif réduit (b)	Total	Dont en classe entière	Dont effectif réduit (b)	
Enseignement professionnel	333,5	58	275,5	312	52	260	645,5
Enseignements professionnels et français en co-intervention (c)	43,5	43,5	0	39	39	0	82,5
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention (c)	43,5	43,5	0	39	39	0	82,5
Réalisation d'un chef d'œuvre (d)	87			78			165
Prévention-santé-environnement	43,5	0	43,5	26	0	26	69,5
	551			494			1045
Français, histoire-géographie	43,5	14,5	29	39	13	26	82,5
Enseignement moral et civique	14,5	0	14,5	13	0	13	27,5
Mathématiques – Physique-Chimie	43,5	14,5	29	39	13	26	82,5
Langue vivante	43,5	14,5	29	39	13	26	82,5
Arts appliqués et culture artistique	29	14,5	14,5	26	13	13	55
Éducation physique et sportive	72,5	72,5	0	65	65	0	137,5
	246,5			221			467,5
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement aux choix d'orientation	101,5	43,5 (e)	58	91	39	52	192,5
TOTAL	899			806			1705
PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL	6 à 7 semaines			6 à 7 semaines			12 à 14 semaines

LES VOIES GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Au lycée d'enseignement général et technologique,
la classe de seconde est commune à tous les élèves.

Ils suivent des cours communs

- Français (4h)
 - Histoire – géographie (3h)
 - Langue vivante A et langue vivante B (5H30)
 - Sciences économiques et sociales (1H30)
 - Mathématiques (4H)
 - Physique – chimie (3h)
 - Sciences de la vie et de la Terre (1H30)
 - Education physique et sportive (2H)
 - Enseignement moral et civique (18h/an)
 - Sciences numériques et technologie (1H30)
- + Des enseignements optionnels généraux (arts, eps...) ou technologiques (santé et social, atelier artistique...)

Ils bénéficient d'un accompagnement

- Un test de positionnement en début d'année pour connaître leurs acquis et leurs besoins en français et en mathématiques
- **54 heures dédiées à l'accompagnement personnalisé** en fonction des besoins **et à l'orientation** : découverte de formations, de secteurs professionnels, etc.

LA VOIE TECHNOLOGIQUE

EN 1^{RE} ET TERMINALE

Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français / Philosophie
- Histoire – géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B (+enseignement techno en langue vivante)
- Education physique et sportive
- Mathématiques

54H dédiées à l'orientation
et à l'accompagnement
chaque année

Les élèves suivent les enseignements de spécialité de la série choisie :

Sciences et technologies
du management et de
la gestion (STMG)

Sciences de gestion et numérique •
management • droit et économie

Sciences et technologies
de la santé et du social (ST2S)

Sciences et techniques sanitaires et sociales
• biologie et physiopathologie humaines •
physique-chimie pour la santé

Sciences et technologies
de l'industrie et du développement
durable (STI2D)

Innovation technologique • ingénierie
et développement durable • physique-
chimie et mathématiques

Sciences et technologies
de laboratoire (STL)

Physique-chimie et mathématiques •
biochimie-biologie • biotechnologies
ou sciences physiques et chimiques
en laboratoire

*Un choix d'options
est également
proposé*

Sciences et technologies
de l'hôtellerie et de la restauration
(STHR)

Enseignement scientifique • alimentation-
environnement • sciences et technologies
culinaires et des services • économie -
gestion hôtelière. *Dès la seconde.*

Sciences et techniques
du théâtre, de la musique
et de la danse (S2TMD)

Économie, droit et environnement
du spectacle vivant • culture et sciences
chorégraphiques, musicales ou théâtrales
• pratique chorégraphique, musicale
ou théâtrale

Sciences et technologies
du design et des arts appliqués
(STD2A)

Physique-chimie • outils et langages
numériques • design et métiers d'art

Sciences et technologies de
l'agronomie et du vivant (STAV)

Aménagement • productions •
agroéquipement • transformation
et services. *Uniquement en lycées agricoles.
Programme propre à chaque établissement.
Huit semaines de stage en organisme ou en
entreprise.*

LA VOIE GENERALE

EN 1^{RE} ET TERMINALE

Des parcours plus progressifs

L'organisation du lycée général et technologique, comme les programmes d'enseignements, a évolué pour préparer au nouveau baccalauréat.

Il n'y a plus de série en voie générale mais des parcours choisis par chaque lycéen en fonction de ses goûts et de ses ambitions.

54h dédiées à l'orientation et à l'accompagnement chaque année.

Pour aller plus loin :

[CARTE DES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ](#)

et [COMMENT CHOISIR LES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ](#)

LA VOIE GÉNÉRALE : LA PREMIÈRE ET LA TERMINALE

Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

Enseignements optionnels

- > Un enseignement en première
Deux enseignements possibles
en terminale
- > Libre choix
- > Durée **3 h**



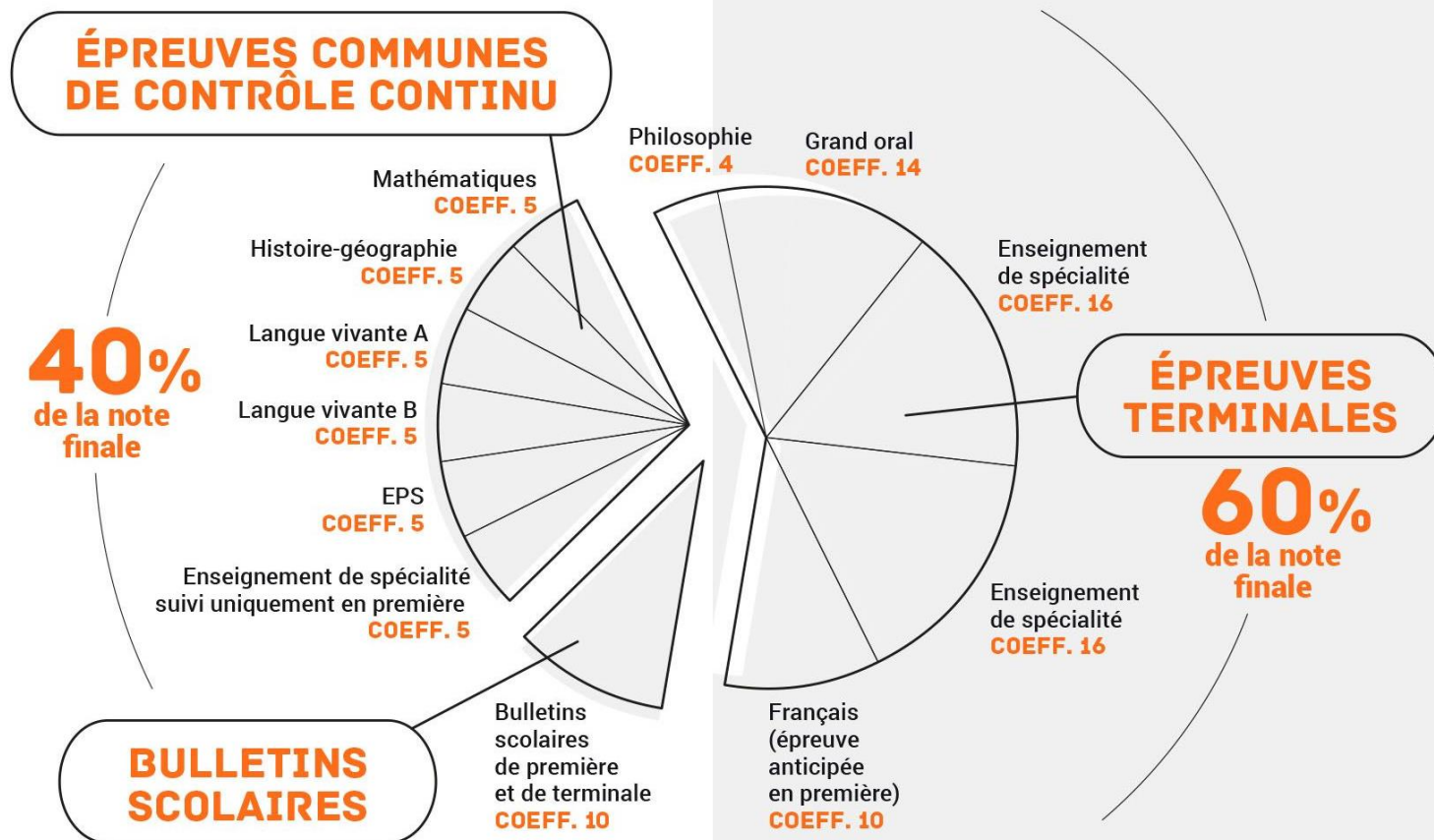
Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités	Au choix 2 spécialités
	Première	Terminale
ARTS	4 h	6 h
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h**
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h
	12 h	12 h

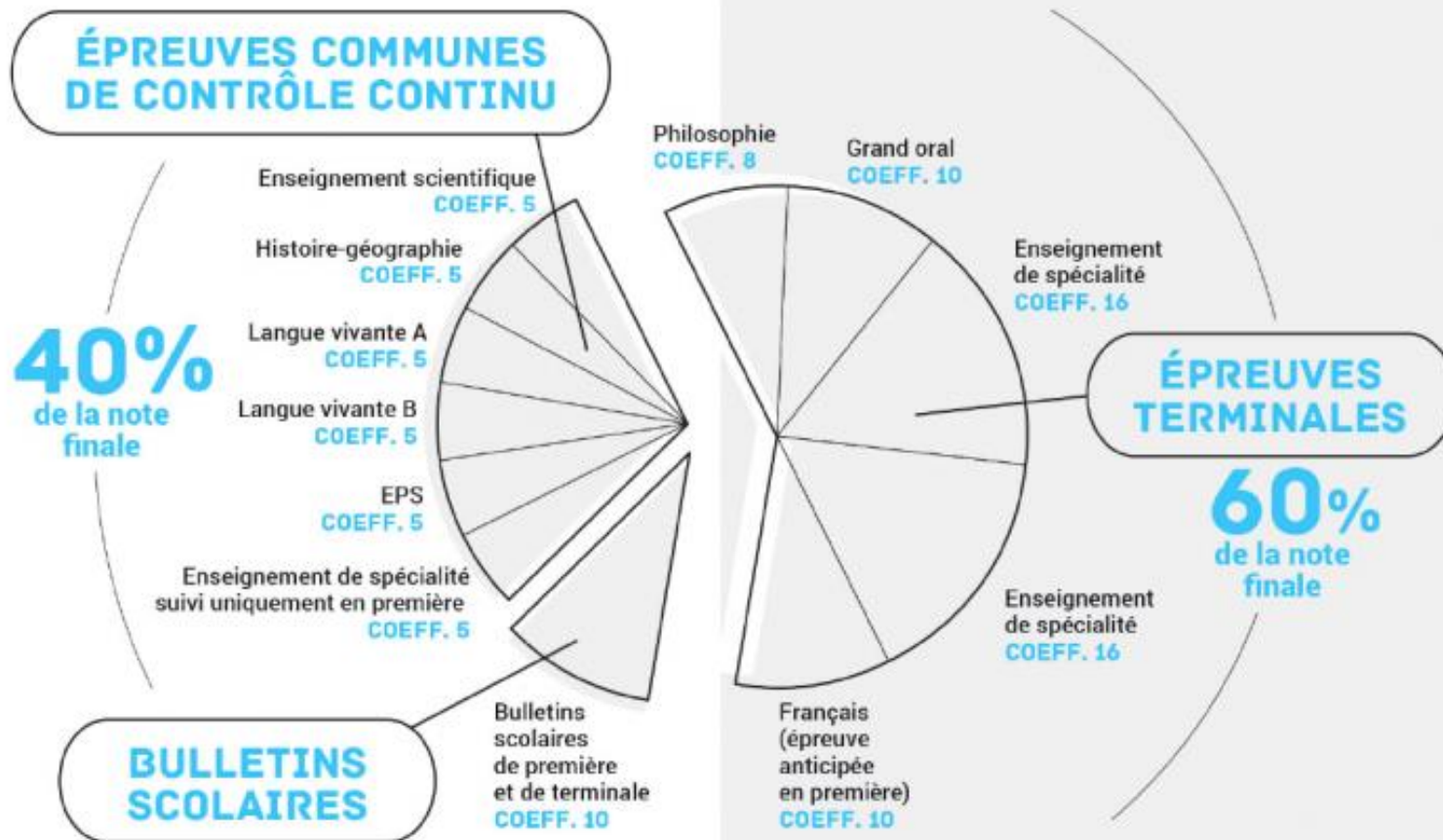
* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole
avec des enseignements optionnels spécifiques

** Avec un complément de 2 h en physique

LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE



LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALURÉAT GÉNÉRAL



Quelques liens utiles :

- Sur les établissements scolaires du secteur :

<https://llb.ac-corse.fr/les-filieres-proposees-au-lycee/>

<http://lyc-fesch.leia.corsica/2021/03/19/offre-de-formation-classe-de-2de-lycee-fesch/>

<http://lp-finosello.leia.corsica/>

<http://www.lpantonini.com/formations.html>

- Sur la voie générale et technologique :

http://www.ac-corse.fr/Bac-2021-la-page-qui-recense-tous-les-outils-d-informations_a5985.html

<https://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/Au-lycee-general-et-technologique/La-classe-de-seconde-generale-et-technologique>

- Sur la voie professionnelle :

[onisep.fr/voie-pro](https://www.onisep.fr/voie-pro)

<http://www.ac-corse.fr/voiepro/>